

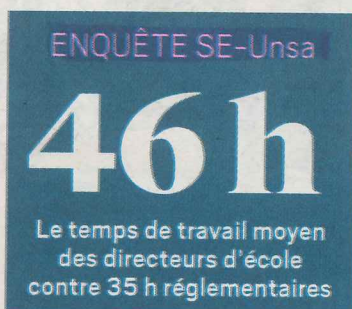
Le coup de colère des directeurs d'école

MOBILISATION Un syndicat organise une semaine d'action pour dénoncer la surcharge de travail des chefs d'établissement

Les parents d'élèves les croisent tous les jours, mais connaissent-ils vraiment leurs missions ? Cette semaine, les directeurs d'école primaire seront mis sur le devant de la scène. Le SE-Unsa, un des principaux syndicats d'enseignants, organise à partir de demain une série d'actions pour alerter sur leurs difficultés : distribution de 150.000 flyers « #motivé.e mais surchargé.e », pétition destinée au ministre et lancement d'une enquête sur le moral des directeurs.

Car, au fil du temps, les tâches – et responsabilités – de ces fonctionnaires n'ont cessé de s'alourdir : relations avec les parents, réunions avec les partenaires de l'école, inclusion des élèves en situation de handicap, sécurité (par exemple, les alertes attentat-intrusion), mise en place des CP dédoublés en réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+)... Et

la suppression des contrats aidés n'a rien arrangé. Selon l'enquête nationale menée en janvier par le SE-Unsa, le temps de travail moyen des directeurs d'école serait de quarante-cinq heures et cinquante-trois minutes par



semaine, bien plus que les trente-cinq heures réglementaires. Et 82 % disent qu'ils ne réussissent pas à faire tout ce qu'ils avaient prévu.

Pas étonnant quand on sait que 97,64 % des directeurs sont aussi enseignants. Cette double casquette les place souvent dans des situations intenable. Par

exemple, comment prévenir les familles dont les enfants sont absents le matin – une obligation du directeur – quand on est soi-même en classe ? Et que faire si quelqu'un sonne au portail : dépêcher un élève seul avec une clé, ou abandonner sa classe quelques instants pour y aller ?

Même les directeurs déchargés d'enseignement courent après le temps : « Mes journées commencent à 7 h 30 et finissent vers 19 heures. Je déborde sur les week-ends. Et je suis constamment en train de m'interroger : qu'est-ce que je peux ne pas avoir fait ? », témoigne Gilles Langlois, qui dirige une école élémentaire parisienne classée en REP+ de 16 classes. Avec cette semaine d'action, ils espèrent des améliorations, en matière de rémunération notamment. Aujourd'hui, un enseignant de 35 ans, après dix ans en poste, qui est aussi directeur d'une école de huit classes, touche un salaire mensuel d'environ 2.200 euros net. ●

MARIE QUENET